



UNION DES RETRAITÉS PARIS-ILE-DE-FRANCE
Immeuble LOIRE (BC 500.11) 6 place Oscar Niemeyer 94800 VILLEJUIF
TEL 01 42 95 20 04 – 01 42 95 21 20
urcl-parisidf@orange.fr - www.urcl-paris-idf.org

APPEL de COTISATION

Lors de l'Assemblée Générale 2021, la cotisation pour l'année 2023 a été fixée à :

20 Euros pour les adhérents individuels

30 Euros pour les couples

30 euros pour les bienfaiteurs individuels

50 Euros pour les couples bienfaiteurs

A noter que les cotisations des membres bienfaiteurs doivent impérativement être réglées par voie de prélèvement.

Nous rappelons qu'il s'agit là d'un montant minimum. Il vous est loisible de majorer cette somme, à la hauteur de vos moyens et de vos attentes.

En octobre dernier, nous avons procédé à **un nombre très élevé de rappels de cotisations**. Cette situation, outre la charge de travail qu'elle représente, déstabilise notre trésorerie qui enregistre les plus importantes dépenses en début d'année.

Afin d'éviter ces retards ou ces oublis de règlement nous vous invitons à utiliser **le prélèvement en compte** dont vous trouverez en annexe les modalités.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir régler le montant de votre **cotisation 2023 dès votre inscription à une activité et sinon au plus tard le 30 Mars 2023**. Vous pouvez désormais opter pour le moyen de paiement le plus commode pour vous : prélèvement en compte (voir modalités en annexe), ou carte bancaire (voir modalités **STRIPE** ci-dessous), ou chèque bancaire.

Avec nos remerciements anticipés.
La Trésorière
Bernadette Renault Varache

Pour le Conseil d'Administration

Pour régler votre cotisation par carte bancaire sécurisée (via **STRIPE**)- accédez à vos données personnelles en cliquant sur le lien « Espace Personnel » au-dessus du Bandeau URCL de notre site Web (adresse dans l'en-tête de la note).

Ensuite, complétez la zone utilisateur avec vos nom et prénom en **lettres majuscules** et votre mot de passe (qui est votre numéro d'adhérent⁽¹⁾), puis dans votre « Panier » à la ligne « Paiement » cliquez sur « Payer en Ligne » et suivre les instructions.

⁽¹⁾ Ce numéro qui figure sur votre carte d'adhérent, peut vous être fourni par mail ou en téléphonant à l'URCL (01.42.95.21.20).

Cet avis ne concerne pas ceux de nos adhérents qui auraient déjà réglé leur cotisation 2023, ni ceux qui ont déjà opté pour le prélèvement.



BULLETIN A RETOURNER AVEC VOTRE COTISATION

à l'Union des Retraités du Crédit Lyonnais – 6 place Oscar Niemeyer (BC 500.11) 94800 VILLEJUIF

Nom, prénom.....
Adresse.....
Téléphone portable.....
Adresse courriel.....@.....

→ autorisation de prélèvement + (RIB joint)

Je règle par → carte bancaire (via STRIPE)

→ chèque de € joint (**à ne pas agraffer ni coller**)

